SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL		
TENNITORIES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		7
VUE D'ENSEMBLE	A1	$\dashv$

	FC	DNCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	244 243,45	244 243,45
	+	+	+
REPO	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	244 243,45	244 243,45
	INV	ESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	23 600,00	23 600,00
_	+	+	+
2   0	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
2	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
г	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	23 600,00	23 600,00
Г		TOTAL	
L	TOTAL DU BUDGET (4)	267 843,45	267 843,45

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT). Total de la section d'investissement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

#### SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL BP 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.		Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
014 65	Charges à caractère général Charges de personnel Atténuations de produits Autres charges gestion courante Frais de fonct. des grpes d'élus	254 329,91 614 370,00 21 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	52 889,45 158 654,00 0,00 17 700,00	52 889,45 158 654,00 0,00 17 700,00	52 889,45 158 654,00 0,00 17 700,00
	otal des dépenses de gestion courante	889 699,91	0,00	0,00	0,00	0,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dotations aux provisions (4) Dépenses imprévues Fonct	24 051,11	0,00 0,00 0,00	229 243,45 15 000,00 0,00 0,00	229 243,45 15 000,00 0,00 0,00	229 243,45 15 000,00 0,00 0,00
Tota	l des dépenses réelles de fonctionnement	913 751,02	0,00	0,00 <b>244 243,45</b>	0,00	0,00
042	Virement à la sect° d'investis. (5) Opérations d'ordre entre section (5) Op. ordre intérieur de section (5)	230 748,98		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	230 748,98	18 M. J. #M. Carlot	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 144 500,00	0,00	244 243,45	244 243,45	0,00 244 243.45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 244 243,45

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.		Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
70 73 74	Atténuations de charges Produits des services Impôts et taxes Dotations et participations Autres produits gestion courante	10 027,35 368 500,00 728 074,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 45 750,00 0,00 197 317,95	0,00 45 750,00 0,00 197 317,95	0,00 45 750,00 0,00 197 317,98
	Total des recettes de gestion courante Produits financiers	1 106 601,35	0,00	0,00 243 067,95	0,00 243 067,95	0,00 243 067,95
77	Produits exceptionnels Reprise sur amort et provisions (4)	m	0,00 0,00	0,00 1 175,50 0,00	0,00 1 175,50	0,00 1 175,50
Tot	al des recettes réelles de fonctionnement	1 106 601,35	0,00	244 243,45	0,00 244 243,45	0,00
042 043	Opérations d'ordre entre section (5) Op. ordre intérieur de section (5)	37 222,65		0,00	0,00	<b>244 243,45</b>
Tota	al des recettes d'ordre de fonctionnement	37 222,65		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 143 824,00	0,00	244 243,45	244 243,45	244 243,45

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 243,45

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	0.00
D'INVESTISSEMENT (6)	3,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	111	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	7

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 20 204 21 22	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
23	Immos reçues en affectation (6) Immobilisations en cours Total des opérations d'équipement	235 200,91	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 23 600,00	0,00 0,00 23 600,00	0,00 0,00 23 600,00
	Total des dépenses d'équipement	235 200,91	0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00
13 16 18 26 27	Dotations Fonds divers Réserves Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison (7) Participations et créances ratta Autres immos financières Dépenses imprévues Invest	125 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	Total des dépenses financières	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'investissement	360 200,91	0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	37 222,65		0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
Tota	al des dépenses d'ordre d'investissement	37 222,65		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	397 423,56	0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	= -
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 600,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5.	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		a beautiful to the second	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'investissement	7 800,00	0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00
021	Virement de la section de fonct. (4)		00 rovoka establish	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	230 748,98		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes d'ordre d'investissement	230 748,98		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	238 548,98	0,00	23 600,00	23 600,00	23 600,00

001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 23 60	00,00

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	0,00
FONCTIONNEMENT (10)	, - «

	1 22	0047
SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition du Président (3)	Vote du Comité Syndical (4)
011	Charges à caractère général	254 329,91	52 889,45	52 889,45
60611	Eau & assainissement	3 000,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	24 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	13 000,00	1 800,00	1 800,00
60623	Alimentation	100,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	19 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières & fournitures	150,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	91 000,00	3 500,00	3 500,00
6132	Locations immobilières		3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	600,00	1 800,00	1 800,00
614	Charges loc. et de copropriété		960,00	960,00
615221	Bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	14 880,01	1 790,00	1 790,00
6161	Assurance multirisque	20 000,00	2 100,00	2 100,00
6168	Autres assurances		650,00	650,00
6182	Doc. générale et Technique	4 000,00	3 750,00	3 750,00
6184	Versements à des organ.form.	13 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	1 100,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 499,90	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés		7 500,00	7 500,00
6237	Publications	500,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunication	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	nit and a given a national to	9 539,45	9 539,45
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	1 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel	614 370,00	158 654,00	158 654,00
6332	Cotisations au FNAL	1 900,00	480,00	480,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	6 700,00	900,00	900,00
6338	Autres impôts & taxes	1 100,00	300,00	300,00
64111	Rémunération principale (PT)	228 000,00	48 000,00	48 000,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	6 500,00	3 000,00	3 000,00
64118	Autres indemnités (PT)	70 000,00	16 200,00	16 200,00
64131	Rémunération	46 000,00	27 600,00	27 600,00
64138	Autres indemnités	1 370,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	49 000,00	18 000,00	18 000,00
64168	Autres	22 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	57 500,00	18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	83 500,00	18 000,00	18 000,00 3 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	7 500,00	3 000,00	
6455	Cotisations Assurances Personnel	25 000,00	4 000,00	4 000,00 1 000,00
6458	Cotisations autres organismes	7 200,00	1 000,00	
6475	Médecine du travail	1 100,00	150,00	150,00 24,00
6478	Autres charges sociales		24,00	
014	Atténuations de produits	212222	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	21 000,00	17 700,00	17 700,00
6531	Indemnités élus	20 000,00	16 500,00	16 500,00 1 200,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 200,00	1 200,00

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	111	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition du Président (3)	Vote du Comité Syndical (4)
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TO	OTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	889 699,91	229 243,45	229 243,45
66	Charges financières (b)	24 051,11	15 000,00	15 000,00
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance ICNE rattachés	20 551,11 3 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6688	Autres		15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	913 751,02	244 243,45	244 243,45
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	230 748,98	0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	230 748,98	0,00	0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	230 748,98	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	230 748,98	0,00	0,00
TOTAL	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 144 500,00	244 243,45	244 243,45

	RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00	
		+	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00	
		=	
-1	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 243,45	
		The second secon	

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition du Président (3)	Vote du Comité Syndical (4)
013	Atténuations de charges	10 027,35	0,00	0.00
6419 6459	Remb. rémunérations de personnel Remb.sur charges de Sécu.	9 027,35 1 000,00	0,00	0,00
70	Produits des services	368 500,00	0,00 45 750,00	0,00 <b>45 750,00</b>
70388 70872 70878 <b>73</b>	Autres redevances et recettes Remb par budgets annexes Remb par autres redevables Impôts et taxes	315 000,00 48 000,00 5 500,00	0,00 45 750,00 0,00	0,00 45 750,00 0,00
74		- m - 17.76.14-1476	0,00	0,00
	Dotations et participations	728 074,00	197 317,95	197 317,95
74712 74748 74758 7478	Emplois d'avenir Particip des autres communes Particip des autres groupements Autres organismes	53 000,00 239 250,00 435 824,00	14 000,00 0,00 183 317,95	14 000,00 0,00 183 317,95
75	Autres produits gestion courante	433 624,00	0,00	0,00
TOTAL = (70	RECETTES DE GESTION DES SERVICES 1+74+75+013)	1 106 601,35	243 067,95	0,00 243 067,95
76	Produits financiers (b)		0,00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)		1 175.50	
7718	Autres produits except. gestion		1 175,50	1 175,50
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 106 601.35	244 243,45	1 175,50 244 243,45
042	Opérations d'ordre entre section (6)	37 222,65	0,00	
777	Subv.transférées au résultat			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)	37 222,65	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	37 222,65		0,00
TOTAL D	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 143 824,00	0,00 244 243,45	0,00 244 243,45

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 243,45

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00		
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00		
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00		

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote l-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	111	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition du Président (3)	Vote du Comité Syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	227 640,91	23 600,00	23 600,00
1	Opération d'équipement n° 16 (5)	7 560,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	235 200,91	23 600,00	23 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	125 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 000,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison	1.20 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	125 000,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	360 200,91	23 600,00	23 600,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)	37 222,65	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	37 222,65	0,00	0,00
13913	Départements	21 195,65	0,00	0,00
13918	Autres	16 027,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2182	Matériel de transport	8	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	37 222,65	0,00	0,00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	397 423,56	23 600,00	23 600,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	= .
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 600,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15 - BUDGET GENERAL	BP	2017
III VOTE DU DUDOT		_

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Proposition du Président (3)	Vote du Comité Syndical (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		23 600,00	23 600,00
1641	Emprunts en euros		23 600,00	23 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0.00	0.00
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement		23 600,00	23 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	7,000,00		
10222	FCTVA	. 7 800,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	7 800,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
024			0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 800,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	7 800,00	23 600,00	23 600,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	230 748,98	0.00	0,00
28138	Amort.autres constructions	130 967,84	0,00	0,00
28158	Amort. autres matériels techniqu	90 372,00	0.00	0,00
28182	Matériel de transport	6 382,00	0.00	0,00
28183	Matériel de bureau informatique	2 460,14	0,00	0,00
28184	Mobilier	468,00	0,00	0,00
28188	Autres immos corporelles	99,00	0,00	0,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	230 748,98	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0.00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	230 748,98	0,00	0,00
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	238 548,98	23 600,00	23 600,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 600,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SYNDICAT TERRITOIRES EST CANTAL - 15	BUDGET GENERAL BP	2017
III - VOTE DU BUDO	SET III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION	ON D'EQUIPEMENT B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 LIBELLE: AQUISITIONS DIVERSES POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	2 544 800,40	a 0,00	23 600,00	b 23 600,00	
20	Immobilisations incorporelles	22 158,12	0,00	7 000,00	7 000,00	
2032	Frais recherche et développement	3 360,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	1 847,67	0,00	0,00	0,00	
205	Concess° et droits similaires	13 877,92	0,00	7 000,00	7 000,00	
2051	Concessions, droits similaires	3 072,53	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 509 949,66	0,00	16 600,00	16 600,00	
2115	Terrains bâtis	18 763,93	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres	2 365,06	0,00	0,00	0,00	
2128	Agencements & aménagements	180 692,26	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	885 921,37	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage	4 634,62	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage	1 207,28	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	1 165 978,00	0,00	2 200,00	2 200,00	
2182	Matériel de transport	187 762,64	0,00	10 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et info.	39 786,20	0,00	3 200,00	3 200,00	
2184	Mobilier	16 787,41	0,00	1 200,00	1 200,00	
2188	Autres immo corporelles	6 050,89	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	12 692,62	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	12 692,62	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	And the fact that the second	
Excédent de financement si positif		-23 600.00
Besoin de financement si négatif	and the finite and the	

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.